

Le lâche Kao Tsoung félicita le meurtrier qui, à l'instigation de Siao Yu et à l'aide de faux prétextes, continua la série de ses crimes en faisant mettre à mort plus de soixante-dix fils et petit-fils d'Ou k'i mai et au moins trente des descendants de Niyamoho; la bravoure de Saliho lui portant ombrage, il le fait périr avec sa famille ainsi que Mouliyé, descendant d'Ou k'i mai, appelé par les Kin King Tsou (1150) ¹. Ti kou naï épargnait la vie des femmes, mais les faisait entrer dans son harem; il convoitait la femme de Wou Lou, prince de Ko, gouverneur et commandant de Tsi Nan au Chan Toung; véritable Lucrece, elle échappa au déshonneur en se poignardant à Leang Hiang.

A la 3^e lune de 1153, le roi des Kin transféra sa Cour de Houei Ning à Yen King; «il donna à cette dernière ville le nom de Ta Hing fou, et voulut qu'elle fût à l'avenir la Cour du Milieu ou la seconde Cour; Leao Yang fou et T'ai Toung fou, qui étaient déjà l'une la Cour de l'Est, et l'autre la Cour de l'Ouest, ne furent point changées, mais celle de Ta Ting fou devint la Cour septentrionale ² ».

Siao Yu qui redoutait le caractère cruel de Ti kou naï, conspira pour mettre à sa place Yen Hi, prince de Yu, descendant des rois Leao, mais le complot ayant été découvert, ils furent mis à mort tous les deux. Ti kou naï continua à se plonger dans la débauche, ne respectant même pas ses propres sœurs (1154). Quant à Ts'in Kouei, poursuivant Yo Fei de sa haine au delà de la tombe, il fit changer le nom de Yo Tcheou, qui rappelait le souvenir de ce glorieux général, en celui de Houa Yang kiun; ce fut son dernier exploit; tombé gravement malade à la dixième lune (1155), il ne survécut pas à sa disgrâce, ainsi qu'à celle de son fils Ts'in Hi; tous les deux furent dépossédés de leurs emplois par commandement de l'empereur et Ts'in Kouei mourut la nuit même qui suivit l'exécution de cet ordre; pendant dix-neuf ans, il avait exercé les fonctions de premier ministre, pendant dix-neuf ans, il avait déshonoré sa charge; dès qu'il fut mort, les censeurs muets jusqu'alors rappe-

1. MAILLA, VIII, p. 550.

2. MAILLA, VIII, p. 551.